



Sandrine BLANC
Avocat au Barreau de THONON LES BAINS
Le France – 2, Avenue de la Gare
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04.50.73.06.52 - E.mail : sb.avocat@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT UNIQUE
D'UNE MAISON ANCIENNE AVEC ANNEXE CONTIGUE
ET JARDIN
Sise à SAINT-CERGUES (Haute-Savoie), 33 rue de l'Archet

MISE À PRIX : 90 000 €

ADJUDICATION fixée au VENDREDI 17 MAI 2019 à 15 HEURES
À l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de THONON LES BAINS, Palais de Justice, 10 Rue de l'Hôtel Dieu
à 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION :
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-CERGUES (Haute-Savoie)

Une maison ancienne à usage d'habitation avec terrain attenant, figurant au cadastre Section B n° 274, 2334, 2335 et 2336 pour une contenance totale de 11 ares et 79 centiares, Lieudit «L'Archet», 33 rue de l'Archet, comprenant :

- Au sous-sol : deux caves, une pièce à usage de chaufferie,
- Au rez-de-chaussée : un séjour-salle à manger, un salon, une cuisine aménagée, des toilettes,
- Au 1er étage : un dégagement, cinq chambres, des toilettes, une salle d'eau, une salle de bains,
- Au 2ème étage : un salon, un dégagement, une chambre, une salle de bains et un grenier

Outre un bâtiment annexe indépendant et contigu comprenant deux caves. Le tout en mauvais état pour une surface habitable Loi Carrez de 251.77 m², outre une superficie non comptabilisée de 108.53 m² et 31.90 m² de parties annexes.

Au jour du Procès-Verbal de description, les biens étaient inoccupés.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le 19 novembre 2018 (RG N° 18/00126) au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS où chacun peut en prendre connaissance ainsi qu'au Cabinet de Me Sandrine BLANC, Avocat.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat, la somme de 9.000 € par chèque de banque libellé à l'ordre du COMPTE SEQUESTRE de THONON LES BAINS, ou remettre à celui-ci une caution bancaire irrévocable de même montant à valoir sur le prix.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT Huissiers (Tél. 04.50.49.20.80), le 06 mai 2019 de 14 heures à 15 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de THONON LES BAINS (RG n°18/00126) et/ou au Cabinet de Me Sandrine BLANC.

ECO 74 2114 22/03/19